

Le quartier Moncey au milieu du gué

Une longue histoire, un devenir à défendre



Le quartier Moncey, situé à l'Ouest du 3^{ème} arrondissement, est délimité au Nord par la rue Chaponnay, au Sud par le Cours Gambetta, à l'Est par l'avenue de Saxe et à l'Ouest par le Cours de la Liberté. Avec ses quelques hectares, ses 3000 habitants et ses 200 commerces, il est l'un des plus denses de Lyon. Le cœur du quartier, en forme de triangle parfait, s'est développé à partir du carrefour en étoile de la Place du Pont (G.Péri). Deux autres triangles sont venus s'adjoindre aux rues Paul Bert et Villeroy et lui donnent sa forme atypique.

EDITORIAL

Dans le dossier rédigé par Jessie Dubief et Marie-France Antona pour accompagner l'exposition retraçant 250 ans d'urbanisme dans le quartier Moncey, il est fait état des multiples projets de transformation du quartier. Dès la fin du XIX^e siècle et à plusieurs reprises au XX^e, sont élaborés de grands projets pour aérer le site et faire disparaître un bâti considéré comme insalubre. L'opposition des riverains à toutes transformations et des difficultés administratives ont largement contribué à l'abandon des opérations d'urbanisme les plus radicales. Moncey a accueilli, dès son origine, des migrants français ou savoyards puis à partir de 1920, des populations pauvres en provenance de pays méditerranéens, caucasiens ou d'Europe centrale. Ces nouveaux arrivants ont contribué à façonner l'image populaire qu'elle a conservée.

En 1997 la commission Moncey chargée de réfléchir au devenir du quartier a proposé deux scénarii pour remanier le quartier. Le premier envisageait de réaliser la percée Moncey et de détruire une partie de l'habitat des rues adjacentes. Le second prévoyait de conserver et de réhabiliter l'ensemble de l'îlot. Raymond Barre, Maire de Lyon, a choisi au travers du second scénario de notamment « *maintenir l'identité méditerranéenne du quartier, de s'en servir comme d'un atout pour le valoriser* ». Une idée que nous avons défendue dans un précédent numéro consacré à la rue Paul Bert.

Ce choix pourrait être en partie remis en question par la démolition annoncée du bâtiment situé au n° 11 de la rue Paul Bert et de ceux sur lequel il s'adosse rue Moncey. Nous considérons en accord avec ceux qui aiment Moncey que la disparition de ces immeubles attenterait gravement à l'homogénéité et à l'identité d'un quartier doté d'une architecture modeste et d'un urbanisme auxquels ses habitants sont très attachés. Ne détruisons pas l'âme de ce quartier animé.

J-L Pavy

LA REVUE DE PRESSE (de août à novembre 2012)

URBANISME - CADRE de VIE

"Place Paul Duquaire : un important chantier d'embellissement "

La place devant le Palais de Justice se refait

une jeunesse **Le Progrès du 17/8/2012**

"La prison St Joseph derrière les murs"

Désertée depuis 2009, elle accueillera en 2015 des logements, des bureaux, une résidence inter-générationnelle

et des commerces **Le Progrès du 18/11/2012**

TRANSPORT

"l'accessibilité du Sud-Ouest lyonnais, un chantier qui avance à grands pas"

L'amélioration des transports désenclave Oullins-La Saulaie

(la station de métro d'Oullins, prolongement de la ligne B,

ouvrira en décembre 2013)..... **Le Progrès du 30/8/2012**

"La ligne de tram T5 est entrée en service entre Lyon et Eurexpo "

La ligne relie Grange-Blanche à Eurexpo en 18 minutes en traversant

également Bron et Chassieu **Le Progrès du 18/11/2012**

PATRIMOINE - CULTURE

"Basilique de Fourvière : la cure de jouvence

devrait s'achever en fin d'année"

Les artisans redonnent vie aux voûtes

et coupoles de la basilique **Le Progrès du 9/10/2012**

"La maison de la Danse va bien déménager à Confluence"

Si le principe semble validé, les contours du projet

n'ont pas été communiqués **Le Progrès du 23/10/2012**

"La Fête des Lumières lève son voile"

Nouveauté de l'année : une extension à la Confluence

avec l'Hôtel de Région et la darse nautique **Le Progrès du 25/10/2012**

GRANDS PROJETS

" « TOP » départ pour le débat public consacré à l'Anneau des Sciences "

La première réunion publique présentant le projet de

périphérique Ouest aura lieu le 29 novembre à la Sucrière.

Onze autres réunions suivront

d'ici le 28 février 2013..... **Le Progrès du 10/11/2012**

SOMMAIRE

Editorial	p. 2
Revue de presse	p. 2
Moncey : un quartier au milieu du gué	p. 3
Moncey : un quartier complexe	p. 6
Moncey : quel est son futur ?	p. 12
Moncey : le quartier du bâtiment	p. 14
Un patrimoine méconnu : les lambrequins	p. 16
Sous les crépis : de belles pierres	p. 18
Le charme discret des arrière-cours	p. 20
Hôtel de Milan inconnu et en perdition	p. 23

B. Foucher

2012, Moncey, un quartier au milieu du gué ?

Retour sur 14 ans de « réhabilitation et de requalification sociale » du quartier Moncey

L'âge d'or

Il y a presque 15 ans, en février 1998, Raymond Barre optait avec courage et pragmatisme pour le scénario de la réhabilitation et de la requalification sociale du quartier Moncey. Il rejetait ainsi celui de la Percée Moncey préfiguré par la fermeture du Prisunic en 1988 et la construction du CLIP. Le comité d'habitants et de commerçants du quartier Moncey fondé fin 96 s'est mobilisé avec ferveur et ténacité pour que ce scénario réaliste l'emporte. Profondément attaché à ce quartier ancien de centre ville, populaire et vivant, il ne pouvait imaginer qu'il soit rayé de la carte par un énième projet urbain jamais mené à terme. Il a mis toutes ses forces pour éviter l'irréparable.

De 1998 à 2008, durant le mandat de Raymond Barre et celui de Gérard Collomb, ce projet a été mis en œuvre avec constance tant dans son volet « réhabilitation » (logements sociaux et privés, espaces publics, voiries...) que dans son volet « requalification sociale » (traitement des problèmes sociaux du quartier classé en géographique prioritaire, sécurité, politique de peuplement, gestion sociale urbaine de proximité, redynamisation commerciale, équipements sociaux, et services, animations culturelles, image du quartier ...)

Des moyens importants ont été déployés et le quartier a pu sortir du marasme et de la déshérence dans lesquels il avait été plongé pendant des décennies et particulièrement depuis 1988.

Le classement du quartier en Péri-mètre d'Intérêt Patrimonial (PIP) et dans la zone tampon du périmètre Unesco a relâché la pression qui pesait sur lui. Les bulldozers se sont éloignés dans l'imaginaire collectif et on a pu vivre une sorte d'âge d'or, à l'aube du 21^{ème} siècle. Une concertation de qualité a été mise en place dans le cadre de la Com-

mission Moncey (97-2007) et un dialogue s'est instauré entre tous les acteurs du secteur pour faire revivre et évoluer un quartier ancien de centre ville trop longtemps marginalisé. La « Politique de la Ville » a largement contribué à ce développement inespéré. On a accepté de « penser » le quartier dans toute sa complexité et sa richesse avant de le « panser », de considérer avec réalisme l'existant et de s'affranchir des discours hygiénistes, sécuritaires ou conquérants.

Durant toute cette période, les habitants très occupés par l'amélioration de leur vie quotidienne et la construction du Centre Social Bonnefoi, se sont saisis de la question patrimoniale, à la marge et surtout sous l'angle « mémoire et identité », celui du patrimoine invisible. En effet, ils voulaient redonner une âme aux immeubles victimes de la « malédiction des alignements » (expositions sur le 16 rue de l'épée, exposition « entre deux » ...) redonner la parole à tous ceux qui avaient résisté aux sirènes du relogement, aux habitants « historiques » et militants (exposition sur « les Hommes debout » et « Femmes courage », ateliers de mémoire....) redonner vie aux lieux de culture disparus (Atelier Visaville avec le Musée Gadagne sur l'Eldorado et le cirque des Rancy). Ils ont relancé les 8 décembre, participé à des événements festifs et culturels, accueilli de nombreux acteurs socioculturels, reçu tous ceux qui faisaient des recherches sur le secteur... Le Centre Social Bonnefoi ouvert en 2006 a inscrit le travail sur la mémoire et l'identité au cœur de son projet.

La conscience patrimoniale s'est focalisée sur l'image et l'identité du quartier longtemps stigmatisé et disqualifié. Il fallait redorer son blason, valoriser son identité unique (résistante, populaire, métissée ...), son côté « village mondial » célèbre

dans l'agglomération et le monde entier. Des liens se sont tissés avec le musée Gadagne ou les Archives Municipales. Des archives militantes se sont constituées. De nombreuses interventions ont été faites dans des colloques pour expliciter cette démarche citoyenne.

Des ombres au tableau

Dès 2008, on a perçu un net ralentissement dans cette dynamique. Cela nous a d'abord surpris puis petit à petit inquiétés jusqu'à l'annonce en 2012 de la démolition des 9, 11 Paul Bert et 10, 12 Moncey. Certes, dès 2002, des ombres étaient apparues dans ce tableau idyllique mais nous les avons vite chassées. Deux immeubles avaient aiguisé notre vigilance, l'ensemble du 11 Paul Bert et le 19 Paul Bert rachetés en 2000 par le Grand Lyon. Il était question dans le cadre du réaménagement de la place Balanche discuté au sein de la commission Moncey jusqu'à fin 2007 de créer une percée entre la rue Paul Bert et la rue Moncey qui entraînerait la démolition du 10, 12 Moncey et 9, 11 Paul Bert. Nous nous y étions fermement opposés. Cette percée déjà rejetée dans le cadre de l'étude Transitec de 1999, aurait créé une échancrure inesthétique dans le front urbain continu de la rue Paul Bert et aurait été en contradiction avec les préconisations du PIP.

Malgré notre opposition et celle des ABF (Architecte des Bâtiments de France), en 2005, une emprise pour construire une voirie a été inscrite dans le PLU. Cette modification du PLU a échappé à notre sagacité. En 2004, avec la mise en péril du 19 Paul Bert, des scénarios de démolition pour créer une dent creuse avec un square ont été envisagés. Là encore, nous avons fait connaître notre opposition à ces projets qui défigureraient le front continu Paul Bert.

Néanmoins, les deux ensembles immeubles ont été vidés de leurs habitants, les fenêtres murées et seuls les rez-de-chaussée commerciaux sont restés occupés donnant aux passants l'impression que ces immeubles étaient indignes, dangereux et en très mauvais état ... Nous avons réclamé des réhabilitations qui ont tardé à venir, faute de financements ...

En avril 2008, le 18 Villeroy qui allait être réhabilité a été frappé d'un arrêté de péril. Les ABF s'étant opposés à sa démolition, il a été étayé et consolidé. La rue Marnagnan a été fermée à la circulation de 2008 à 2011 et les immeubles riverains ont été barricadés derrière des palissades de chantier. Fin 2012, les travaux de réhabilitation ne sont toujours pas achevés. Pourtant, la décision des ABF nous a rassurés sur leur rôle dans la protection du secteur classé en PIP.

Le doute s'installe

Malgré cette décision encourageante, le programme de réhabilitation des immeubles indignes présenté en 2009 a été rejeté, les aides aux travaux ont diminué, des copropriétés en difficulté se sont multipliées, le Grand Lyon a acquis des logements en diffus dans des immeubles dégradés. On s'est étonné que la mise en œuvre du projet de réhabilitation soit ralentie et devenue illisible. D'année en année, nous avons constaté que les voiries et les espaces publics étaient moins entretenus, que le cadre de vie laissait régulièrement à désirer, que certains usages sur l'espace public dégradaient l'image du quartier.

Un quartier passé de mode

Après dix années d'investissement massif de la Ville, du Grand Lyon et de la Politique de la Ville, on a senti du relâchement, du désintérêt et du laxisme. Le quartier Moncey n'a plus été mis sur le devant de la scène comme dans la décennie précédente. La loi du plus fort et du « chacun pour soi » dans ce territoire convoité et stratégique, surnommé « le triangle d'or » s'est imposée à bas bruit. La loi du court

terme l'a emporté. Bizarrement, de manière insidieuse, on a mis un terme au projet de réhabilitation sans qu'aucun bilan partagé ne soit établi avec les acteurs locaux. Beaucoup avait déjà été entrepris. Pourquoi s'arrêter en si bon chemin. Pourquoi cette impatience soudaine ? Pourquoi ce revirement ? Nous n'avons pas compris. Le fil du dialogue avec les élus et les techniciens s'est interrompu ...

Comprendre notre histoire

Début 2012, cette situation nouvelle et inquiétante nous a conduits à nous replonger dans nos archives militantes accumulées depuis 1997 pour essayer de comprendre et d'écrire notre histoire, de retrouver une légitimité habitante souvent contestée par les chercheurs ou les élus, pour éviter l'amnésie qui était en train de s'installer. N'oublions pas que la plupart des habitants historiques sont partis et plus des 3/4 de la population ne séjourne pas plus de deux ans dans le quartier.

Moncey, quartier historique

Au premier semestre 2012, la préparation de l'exposition « 250 ans d'urbanisme quartier Moncey » nous a permis de remettre notre action en perspective dans l'histoire longue du quartier de la Guillotière et de Lyon, de déconstruire les projets urbains et d'évaluer le rôle moteur du quartier dans l'urbanisation de la Guillotière. Nous avons découvert le quartier émergent au début du 19^{ème} siècle et tout le fourmillement qui l'anime. Nous nous sommes départis de la vision misérabiliste qui a pesé sur ce quartier et que de nombreux auteurs ont véhiculée. Nous avons retrouvé la fierté d'appartenir à ce quartier pionnier qui a participé, à sa manière, à l'histoire lyonnaise. Nous avons redécouvert le patrimoine bâti ... et l'histoire des immeubles vidés de leurs habitants. C'est ainsi que nous sommes partis à la découverte du 11 Paul Bert et avons effectué en pénétrant des les appartements murés une campagne photographique. Nous avons constaté l'intérêt patrimonial de ces immeubles laissés à

l'abandon depuis plus de dix ans. Leur qualité architecturale nous a impressionnés. Le quartier a retrouvé son épaisseur historique.

Sous l'îlot Moncey, la Rize

C'est à cette occasion que nous avons appris par le Progrès, fin mai 2012, que la délibération de démolition avait été votée par le Grand Lyon et que nous nous sommes mobilisés pour informer les riverains, demander des explications et être entendus par le Maire de Lyon. Notre travail sur les archives et les plans du quartier nous a fait prendre conscience de la présence de l'eau sous nos immeubles et nous avons interpellé le Grand Lyon sur des aspects techniques. Il n'est pas question de mettre le quartier en danger et de s'aventurer dans des opérations déstabilisantes. Tout l'îlot Moncey traversé par un bras de la Rize pourrait être impacté par un effet domino. Cela mettrait en péril l'existence du quartier avec la tentation de recourir, une fois encore, à l'ultra-solution.

Silence

En cette fin 2012, nous ne savons toujours pas ce qu'il adviendra des quatre immeubles menacés rue Paul Bert et rue Moncey. Des études sont en cours. Nous n'avons aucune information, nos courriers adressés au Maire de Lyon sont restés sans réponse. Le 19 Paul Bert, quant à lui, semble sauvé. Un opérateur privé en est en train de l'acquérir et devrait le réhabiliter avec quelques logements accessibles aux revenus modestes.

Priorité au patrimoine visible

On peut dire qu'en 2012, notre intérêt patrimonial s'est porté surtout sur le patrimoine visible, nous sommes revenus aux fondations, au bâti et à notre place dans la ville. Nous avons pris conscience de la fragilité d'un quartier ancien et du potentiel d'un quartier historique (cf. tout le travail d'inventaire mené avec les membres de SEL). Cela dit, nous sommes restés connectés au quotidien des habitants. Nous nous sommes réunis tous les quinze jours

pour évoquer avec eux les dysfonctionnements rencontrés (cadre de vie, logement, espaces publics, sécurité, usages, nuisances, lien social ...). La démarche patrimoniale a donc pu être utile pour éclairer le présent mais l'action et la mobilisation sont restés déterminants pour maîtriser l'avenir d'un quartier « sensible » (géographie prioritaire) et fragile.

Bilan mitigé

Si jusqu'en 2008, le quartier a commencé à retrouver sa dimension patrimoniale grâce à une réelle détermination des élus, un dialogue fructueux avec les habitants et les acteurs locaux, l'émergence d'une conscience patrimoniale qui a su évoluer en fonction des périodes et des préoccupations, le revirement des dernières années nous laisse augurer du pire. La démolition programmée des immeubles Paul Bert/Moncey est un signal fort envoyé au quartier. Elle remet en question la démarche initiée depuis quatorze ans et réveille les cauchemars qu'on croyait définitivement éloignés.

Atouts et faiblesses

En cette fin 2012, nous pouvons constater les atouts et les faiblesses du quartier Moncey. Il bénéficie d'une implantation centrale recherchée, d'un dynamisme commercial (plus de 150 commerces sur 4 hectares) et d'un potentiel historique qui, mis en valeur, pourrait devenir un atout supplémentaire. Enfin, c'est un quartier vivant et métissé qui ne laisse pas indifférent. Mais il souffre d'un bâti par endroits dégradé et fragile, d'un cadre de vie mal entretenu, de tensions et de déséquilibres ignorés, d'un manque de politique patrimoniale cohérente ... Livré à lui-même, sans régulation et volonté publique, lisible et visible, il peut attiser toutes les convoitises, être instrumentalisé, se refermer sur lui-même et perdre son âme.

A l'horizon 2020, trois pistes de travail

Les échéances de 2013 (révision du PLU-H, plan de gestion Unesco,

bilan du mandat, projet de territoire Guillotière, ...) et celles de 2014 (élections municipales) nous offrent des rendez-vous incontournables pour sortir de la spirale du laisser-faire et remettre sur le tapis l'avenir du quartier Moncey. Trois sujets doivent être abordés rapidement :

- la relance du projet de réhabilitation secteur Moncey (problématiques spécifiques). L'arrêt de la démolition du 11 Paul Bert avec une réhabilitation emblématique du secteur autour du CLIP (immeubles inoccupés, CLIP, Place Péri et Place Ballanche).

- la mise en place d'un projet de territoire à l'échelle de la Guillotière.

- la mise en place d'un plan de valorisation du patrimoine visible et invisible à l'échelle de la Guillotière.

Il conviendra d'aborder ces trois chantiers dans un état esprit créatif, pragmatique et fédérateur. Il est grand temps que la Place Péri redevenue la Place du Pont voire même « la Place des Ponts », un symbole fort en ces temps d'entre soi ... Tous ces ponts que nous devons imaginer et construire pour rassembler et non pas sectoriser tout ce qui se vit autour de ce pôle urbain incontournable et pourtant ignoré.

C'est ainsi qu'une charte du patrimoine bâti s'impose dans un secteur où le respect de la réglementation est à géométrie variable. Cela permettra d'associer le plus grand nombre à la démarche en favorisant la pédagogie et l'information. Il convient d'éviter la fracture patrimoniale. Une politique patrimoniale créative peut être imaginée (éclairage, signalétique, mise en valeur des cours, allées, montées, façades, circuits, jumelages, animation, communication, études, inventaire, lieu ressources ...).

Il est urgent de stabiliser le cadre de vie en quantité et en qualité afin de donner une image positive du secteur.

Il faut renforcer la dynamique commerciale, la diversifier.

Il faut surveiller la politique de peuplement, renforcer la mixité inter-

générationnelle.

Il faut apaiser les tensions et les contradictions générées par la fonction centrale de la Place Péri de chaque côté du cours Gambetta pour rendre ce secteur vivable (circulation, usages, nuisances, sécurité, trafics,...) Il faut inventer des dispositifs de concertation, des instances de régulation ...

Esprit Guillotière

Un siècle après son « arrondissementisation », la Guillotière doit fédérer ses énergies et ses compétences autour des valeurs enracinées dans ce lieu (populaire, résistant, métissé, vivant...) mais porteuses d'avenir, d'ouverture et d'universalité. Pour valoriser le patrimoine visible et invisible sans tomber dans l'instrumentalisation touristique, la "gentrification" ou la mosaïque de ghettos, on peut s'appuyer sur les retours d'expérience des quartiers historiques, à Lyon (le Vieux Lyon, la Croix Rousse ou les Pentes) et ailleurs.

Pour rester un quartier populaire, vivant et historique en centre ville il faut que la volonté des élus et la mobilisation des acteurs locaux puissent se rencontrer, se renforcer dans la réciprocité et la confiance. Il faut des passeurs de mémoire, de savoir et d'humanité ... des hommes et des femmes de bonne volonté.

Certes, l'essentiel reste à faire. Mais qui peut souhaiter que le quartier Moncey reste au milieu du gué ?

« Rien n'est perdu dans le monde matériel, rien n'est perdu dans le monde moral. Dans tous les ordres d'idées le pas de la fourmi pèse sur l'univers ». Pierre Simon Ballanche

M-F Antona

(Association Place du Pont, Comité d'habitants et de commerçants du Quartier Moncey)

Moncey, un quartier complexe (1)

« Toute ville est un être compliqué, Lyon plus qu'une autre, qui frappe l'historien par sa richesse,

ses brusques transformations, ses originalités, ses étrangetés »

Fernand Braudel (2)

Si Lyon est complexe, alors le quartier Moncey est profondément lyonnais, même s'il est l'un des territoires les plus stigmatisés et déqualifiés de l'ancienne capitale des Gaules. Fernand Braudel s'appuie sur la complexité de Lyon pour faire de cette ville un « indicateur clé » de l'histoire de France. Poursuivons la comparaison et faisons de Moncey un indicateur clé de l'urbanisation de la rive gauche du Rhône, mais aussi du peuplement et du développement économique de Lyon, tant son histoire est liée aux strates successives de l'industrialisation, des échanges et des mouvements de population caractérisant les XIX^e et XX^e siècles.

Ce numéro du bulletin du SEL s'intéressera donc à ce lieu ambivalent, à la fois stigmatisé et réputé, central et déqualifié, exigu (3) mais dont le rayonnement se mesure à l'échelle de l'agglomération, voire de la région, et qui est porteur d'une dimension indéniablement internationale. L'objectif d'une telle entreprise est de permettre au lecteur de penser ce lieu dans toute sa complexité afin de mieux appréhender les représentations qui y sont liées, d'apprendre à le décoder, et peut-être d'avoir envie de s'y promener pour mieux découvrir son patrimoine visible et ainsi se projeter, mieux armé, dans un XXI^e siècle dont les enjeux sociaux, politiques et économiques sont à la hauteur des vicissitudes passées de ce quartier singulier.

Mais avant toute chose, impossible de parler du quartier Moncey sans parler du territoire plus large dans lequel il est inscrit, auquel il est historiquement rattaché et qui a donné son nom à la station de métro qui le dessert directement. Moncey est partie intégrante de la Guillotière, il a été l'un des pôles

de son urbanisation et nous verrons même que sa trame viaire (4) (dont la base triangulaire est unique à Lyon) témoigne du rôle emblématique qu'il a joué dans le développement de la rive gauche du Rhône, puis de Lyon.

La Guillotière, un territoire populaire et hétérogène

La Guillotière n'est intégrée à Lyon, ville bimillénaire, que depuis 160 ans. Elle y a été rattachée en même temps que Vaise et Croix-Rousse mais entretient une relation beaucoup plus ambivalente avec la ville centre que ces deux anciens faubourgs. Située au débouché du pont de la Guillotière, seul pont de Lyon sur le Rhône jusqu'en 1774, elle est un carrefour de routes commerciales et migratoires. Sa position géographique favorise donc les échanges et l'installation d'auberges, de relais pour chevaux et même d'un hospice qui héberge les « nomades » que Lyon refuse (5). Elle gagne au long des siècles une réputation d'insécurité qu'elle tient de l'accueil des populations de passage, de sa perception comme un lieu de délinquance et de subversion, mais aussi des crues fréquentes du Rhône, destructrices et meurtrières. Cela ne l'empêche pas d'être un lieu de loisirs (ses chemins de halage sont propices à la promenade) et un des pôles d'urbanisation de la rive gauche. Elle participe ainsi au développement industriel et commercial de Lyon en accueillant industries (souvent polluantes), commerces et artisans.

En effet, au début du XIX^e siècle, la rive gauche reste un territoire largement rural où vont progressivement se dessiner deux noyaux urbains qui assureront son dynamisme, chacun à leur manière. Il s'agit, d'une part, des Brotteaux dont le centre se situe au débouché

du pont Morand. Les Hospices Civils de Lyon, propriétaires de la presque totalité de ces terrains, conçoivent un plan d'urbanisation uniforme en damier régulier où s'implantent des immeubles haussmanniens destinés à accueillir la bourgeoisie lyonnaise qui se saisit de cette opportunité pour sortir du territoire exigu de la Presqu'île et se rapprocher du parc de la Tête d'Or. Plus au Sud, la Guillotière stricto sensu s'oppose aux Brotteaux tant par son urbanisation que par son architecture et son peuplement. Quand les Brotteaux deviennent le lieu de résidence de la bourgeoisie lyonnaise, la Guillotière attire une population ouvrière et assure le rôle de terre d'accueil des migrants et des populations de passage. Le logement s'y mêle aux commerces, à l'artisanat et aux industries. C'est donc un quartier besogneux dont l'urbanisation se déroule tout d'abord sans plan d'ensemble, au gré de la construction de maisons peu élevées édifiées grâce à des matériaux récupérés sur des chantiers de démolition. Ces différences entre les Brotteaux et la Guillotière aboutissent en 1867 à la création du 6^{ème} arrondissement par scission avec le 3^{ème}. Les Brotteaux affirment alors leur indépendance politique, économique et sociale vis-à-vis de la Guillotière, entamant son « arrondissementalisation ». Celle-ci se poursuit en 1912 avec la création du 7^{ème} arrondissement qui partage le centre historique du quartier, situé autour de la place du Pont (6) : au Nord, Moncey est dans le 3^{ème} arrondissement tandis que la grande rue et le quartier Madeleine - Saint-Louis se retrouvent dans le 7^{ème}.

La Guillotière s'oppose également à la Croix-Rousse, autre quartier ouvrier de Lyon dont l'image est indissociablement liée à

celles du canut et de la fabrique, symboles de l'industrie luxueuse de la soie qui a fait le succès économique et a assuré le rayonnement extérieur de la ville. Les canuts forment un groupe dont la cohésion est assurée par une origine similaire (le Bugey, le Dauphiné, la Savoie, le Lyonnais soyeux) et l'exercice d'une activité unique qui se développe dans la verticalité de la colline. La Guillotière, quant à elle, accueille une population hétérogène constituée des ouvriers qui ne peuvent plus se loger dans la Presqu'île rénoverée par Vaïsse, mais aussi d'une main d'œuvre « aspirée » par l'offre d'emploi liée à l'industrialisation et à l'urbanisation de la rive gauche. Celle-ci provient de l'actuelle région Rhône-Alpes, mais aussi d'Auvergne, du Limousin, d'Italie, ou encore de Suisse et d'Allemagne. A la fin de la première guerre mondiale, l'apport s'élargit aux territoires coloniaux (Afrique du Nord puis terres indochinoises) et aux territoires touchés par le chômage et les drames politiques (Italie, Espagne, Portugal, Arménie, etc.). Les ouvriers de la fabrique y côtoient les ouvriers des activités industrielles et artisanales anciennes (cordonnerie, menuiserie, peintres-plâtriers, maçons) et de plus en plus de salariés des industries alors « modernes » (métallurgie, construction, mécanique, chimie, teinture, verrerie).

La Guillotière se peuple donc d'un monde ouvrier hétérogène, flottant, déraciné, qui se mêle à des artisans et à des commerçants. Penchons-nous désormais plus avant sur l'urbanisation de ce territoire, et plus précisément sur le rôle qu'y a joué le quartier Moncey.

Moncey, un pôle d'urbanisation et une centralité réputée mais déqualifiée

En effet si, depuis le moyen-âge, l'axe principal du faubourg reste la grande rue, c'est bien le quartier Moncey qui amorce l'urbanisation de la Guillotière au XIX^e siècle. Le tènement du Plâtre (ancien nom du quartier Moncey, qui vient de la présence de fours à chaux) est ac-



Les deux pôles d'urbanisation de la rive gauche sont la Guillotière (au Sud, autour de la place du Pont) et les Brotteaux (au Nord, selon un plan en damiers réguliers)

Dignoscyo père, *Plan topographique de la ville de Lyon*, 1857, détail

AML 2_S_233

quis par des propriétaires privés en 1794. Ces propriétaires conçoivent un quartier organisé selon un plan en triangle qui ne reprend pas le damier régulier des Brotteaux. En ef-

fet, en l'absence de plan d'alignement, ils s'appuient sur un projet d'urbanisation de la rive gauche imaginé par Decrenice en 1781 et qui prévoyait la réalisation d'une



On voit le cours de la Rize (parfois appelé ruisseau du feurs) qui traverse le tènement du Plâtre.

Plan géométrique des terrains et emplacements situés au Port-au-Bois et au Plâtre, 1811

AML 2_S_70



Décrénice imagine de créer une place du Pont ronde (représentée en bas à droite du plan), d'où partiraient sept rues en étoile

Plan de distribution du terrain des Brotteaux, par Cyr Decrénice, 1781

ADR 3E_3883

place du Pont ronde, de laquelle partait un ensemble de rues en étoile.

Les propriétaires environnants s'inspirent de cette réalisation pour continuer l'urbanisation de la Guillotière à partir du pôle que constitue la place du Pont : André Combalot profite de l'édification des digues sur le Rhône pour assécher les îlots et édifier l'actuel quartier Pasteur, qui doit réitérer le succès du lotissement du Plâtre. Ce secteur poursuit son développement avec l'installation des universités (1876-

1898). Au Nord du quartier du Plâtre, les constructions précaires en pisé et en mâchefer (7) ont été détruites par les crues fréquentes du Rhône. Cela permet la construction d'un nouveau quartier, autour de la Préfecture (construite de 1883 à 1890), qui achève la liaison entre la Guillotière et les Brotteaux. Moncey, construit en pierre et en moellons, résistera aux assauts du fleuve.

Si au début du XIXe siècle la place du Pont est bien un pôle d'urbanisation, elle n'est pas encore le

centre de la Guillotière, qui est toujours situé dans le secteur Madeleine - Saint-Louis. La place acquiert cette position de centralité politique, administrative, commerciale et de subversion face à l'autorité tout au long du XIXe, puis du XXe siècle.

Tout d'abord, elle constitue peu à peu le lieu du politique et du pouvoir avec l'installation avant 1837 de la mairie de la Guillotière, puis du 3eme arrondissement, dans la maison Charbonnier (actuel Mac Donald's) qu'elle ne quitte qu'en 1922. Cela en fait le lieu privilégié de rassemblements contestataires (révolutionnaires ou syndicalistes), mais aussi un lieu de passage obligé de toute la population de la commune pour la consignation des actes administratifs (8).

La place assied également son rôle de centralité commerciale et de loisirs avec la présence de nombreux cafés, dont la Brasserie de la Guillotière (qui laissera en 1932 sa place au Prisunic, puis au CLIP), mais aussi le théâtre - music hall de l'Eldorado (construit en 1894 à l'angle des rues Lacroix et Fuzier, classé aux monuments historiques en 1982 avant d'être démoli en 1993 !) ou encore le cirque des Rancy construit en 1882 à l'angle des rues Saxe et Moncey, puis détruit en 1941). Elle gagne aussi une réputation plus sulfureuse, tant et si bien que l'on en arrive à parler, dès 1845, de « triangle du crime » ou de « triangle de la prostitution » à propos de Moncey.

Enfin, la place du Pont constitue, avec une continuité remarquable, un lieu de circulation, de passage et d'échanges, qui sont au fondement même de son histoire et de son urbanité. C'est encore aujourd'hui un important nœud de différents types de transport (métro, tramway, voiture). Cette position de carrefour central s'accompagne d'une permanence de pratiques qui relèvent de l'échange d'informations et de nouvelles et qui sont perpétuées par ceux que l'on a pris l'habitude d'appeler « les hommes debout » de la place du Pont.



Les inondations de 1856 (quartier de la Préfecture). Les maisons en bois et en pisé sont détruites ; les maisons et les immeubles en maçonnerie du quartier du Plâtre résistent bien.

AML 3PH_593

Malgré sa position centrale et sa construction solide (ou précisément à cause d'elles), le quartier Moncey est rapidement déqualifié. En effet, dès 1840, une assemblée de propriétaires insiste, à propos des projets de prolongement de l'actuelle rue Paul Bert, sur la nécessité de bien réfléchir au tracé de ce prolongement « *attendu qu'il importe de ne pas continuer le trait vicieux des rues du quartier du Plâtre, qui est déjà si peu en harmonie avec celui des Brotteaux, par une première mauvaise disposition du tracé de ces rues* » (9). Cependant, sa construction en pierre et en moellon, ainsi que la prospérité de ses commerces et les difficultés de relogement de ses habitants vont régulièrement conduire à l'abandon des projets de remodelage du quartier. Ces projets oscillent, pendant deux siècles, entre réhabilitation de l'existant et volonté de rénovation complète pour aligner les rues du quartier Moncey sur celles des Brotteaux.

Une tension constante entre rénovation et réhabilitation

La déqualification que connaît rapidement Moncey tient non seulement à l'absence d'alignement de ses rues sur celles des Brotteaux mais aussi à la densité de son architecture qui ne répond pas aux critères hygiénistes du XIXe siècle. Les projets d'urbanisme vont donc s'y succéder durant 250 ans, hésitant constamment entre réhabilitation de l'existant et réno-

vation par la réorganisation complète de la trame viaire et surtout du « redressement » de la rue Moncey, projet qui revient le plus régulièrement (voir plus loin le paragraphe "250 ans de projets d'urbanisation...")

Cependant, ces projets de remaniement sont régulièrement abandonnés, faute de moyens financiers nécessaires à l'indemnisation des commerçants et compte tenu des difficultés de relogement de la population. La municipalité n'abandonne toutefois pas l'idée de transformer le quartier et ses immeubles sont frappés d'alignement : les propriétaires ne peuvent ni les vendre, ni même les rénover. Cette mesure est censée faciliter, à terme, le rachat des bâtiments et des baux commerciaux en diminuant leur valeur. Elle entraînera, au fil des ans, le délabrement du quartier.

Son délabrement est d'autant plus frappant que sa proche périphérie connaît une évolution inverse : le quartier de la Préfecture, au Nord, est construit sur le modèle des Brotteaux en même temps que les grandes avenues entourant

Moncey (Gambetta, Saxe, Liberté) sont bordées d'immeubles au style bourgeois. De même, la partie Nord du quartier (située entre la rue Villeroy, l'avenue de Saxe et le cours de la Liberté) se transforme : la démolition de plusieurs logements permet la construction du groupe scolaire Painlevé en 1933, le « *grand immeuble blanc* » à l'angle des rues Chaponnay et Bourdan remplace des « *maisons* » en mauvais état (10), le cirque des Rancy est détruit en 1941 et, plus récemment, la démolition des bâtiments du secteur Duphot / Saint-Jacques libère l'espace de l'actuelle place Bahadourian.

Ce double mouvement de délabrement de Moncey et de rénovation de sa périphérie crée une rupture architecturale brutale d'autant plus importante que les travaux effectués ne cherchent pas à assurer de cohérence avec le bâti ancien et le tracé du quartier, qui doit toujours être remanié. Ainsi, les façades du groupe scolaire Painlevé et de l'immeuble de la DDE sont alignées sur le tracé prévu pour la future rue Moncey redressée.

Réhabilitation : elle consiste à améliorer le confort intérieur de bâtiments que l'on conserve et dont on améliore l'aspect extérieur. Elle s'assimile donc à une conservation et à une valorisation de l'existant.

Rénovation : elle consiste à apporter des changements profonds à un ensemble architectural et induit donc la démolition de certains immeubles ou d'îlots entiers. Elle peut également conduire à une transformation de la trame viaire, et donc à la réorganisation radicale de morceaux de ville.



Le groupe scolaire Painlevé a été construit entre les rues Molière, Corneille et Villeroy. Le cirque Rancy a été démoli, ainsi que l'îlot compris entre les rues Marignan, Moncey et Turenne.
Plan général de la ville de Lyon, 1964

www.fondsenligne.archives-lyon.fr

Cette rupture architecturale s'accompagne d'une présence de migrants algériens (11) trouvant dans ce bâti dégradé les conditions de logement adaptées à leur budget, que ce soit dans des garnis où ils vivent à plusieurs dizaines de célibataires ou dans des cafés où ils dorment sur les tables après la fermeture (12). S'engage alors un processus d'ethnisation de ce territoire : l'identité de Moncey est peu à peu assimilée à celle d'une partie de la population y résidant ou le fréquentant, définie exclusivement ou principalement par ses caractéristiques ethniques (13).

La transformation du quartier de la Part-Dieu, qui doit devenir le troisième centre de Lyon (après son centre historique situé dans le vieux Lyon et son centre décisionnel et commercial dans la Presqu'île), assied le rôle de lieu de passage de Moncey entre la Presqu'île et la Part-Dieu. Cela se traduit par un nouveau projet de rénovation du quartier, qui consiste à démolir les deux îlots d'habitation situés entre les rues Moncey, Marignan et Villeroy pour réaliser un « axe Moncey » dont la porte d'entrée serait le CLIP (Centre Liberté Péri), conçu comme un « *immeuble-monument* », un « *morceau de ville* » qui doit affirmer la centralité et la dimension internationale du quartier Moncey, mais aussi le faire entrer dans la modernité. Le CLIP est construit en lieu et place de l'ancien Prisunic, et coupe désormais Moncey de la place du Pont (dont il inverse l'orientation concave historique) plus qu'il n'assure la liaison entre Presqu'île et Part-Dieu. L'immeuble-monument devient cache-misère et visibilise l'arrondissementalisation de la Guillotière en coupant le quartier Moncey de la partie de la Guillotière située dans le 7ème arrondissement.

La valse des projets d'urbanisme s'arrête un temps avec la décision prise par Raymond Barre en 1998 d'abandonner le projet d'axe Moncey, de procéder à une réhabilitation du bâti et d'engager un processus de requalification sociale.

On sort alors des projets d'urbanisme pour concevoir un projet de quartier qui tienne compte des enjeux sociaux et culturels. Ce projet inclut notamment une volonté d'affirmer « l'identité méditerranéenne » du quartier pour tenter de renverser le stigmate de l'ethnisation, mais aussi la création de la place Bahadourian, livrée en 2003 : le quartier fermé au Sud par le CLIP s'ouvre au Nord, sur l'avenue de Saxe et la rue Moncey.

250 ans de projets d'urbanisme en tension constante entre réhabilitation et rénovation

Réalisé à partir de l'exposition

« Le quartier Moncey, 250 ans d'urbanisme » réalisé par Jessie Dubief et Marie-France Antona en partenariat avec le Comité d'habitants et de commerçants du quartier Moncey et le Centre Social Bonnefoi.

1845 : Christophe Crépet établit un plan d'alignement de la ville de la Guillotière, dans lequel il conserve la trame viaire du quartier Moncey. Malgré le plan Crépet, on envisage de prolonger les rues Pierre-Corneille et Molière jusqu'à l'actuelle avenue Berthelot. Mais après étude des coûts, on considère en 1864 qu'il « *faut accepter la distribution du quartier (du Plâtre) comme un fait accompli qu'il n'est plus possible de modifier (...)* ».

1888-1900 : la municipalité décide de transformer le quartier Moncey en agrandissant les rues et en aérant le bâti. Mais le Ministre de l'intérieur refuse la demande d'utilité publique car les conditions d'expropriation ne rentrent pas dans le cadre législatif, et le projet est annulé en 1900.

1919-1935 : le projet ressort au lendemain de la guerre suite à un changement législatif facilitant l'expropriation. Mais la municipalité n'a pas les moyens financiers de réaliser l'intégralité du projet et décide de ne traiter que la partie située entre les rues Marignan, Liberté et la place du Pont : la Brasserie de la Guillotière est détruite et laisse la place à la construction du Prisunic.

1935-1960 : des opérations de rénovation conduisent à la démolition d'un ensemble d'immeubles au Nord du quartier Moncey, qui permettront la construction de l'immeuble situé à l'angle des rues Bourdan et Chaponnay, mais aussi du groupe scolaire Painlevé et du bâtiment de la DDE dont les façades sont alignées avec la future rue Moncey redressée.

Années 1960 : la SONACOTRA réfléchit à un projet d'aménagement pour le quartier, mais en abandonne l'idée.

1980 : l'idée d'un axe Moncey est relancée par la COURLY qui recule face aux difficultés liées au relogement des habitants et à l'indemnisation des commerçants.

1982 : la COURLY opte pour la réhabilitation du quartier Moncey.

1984 : un nouveau projet porté par Simone André (adjointe aux affaires sociales de la ville de Lyon) prévoit de « *casser* » pour « *assainir, aérer, hygiéniser le quartier* ».

1987-1990 : une OPAH logement indigne (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) est lancée sur la Guillotière et Moncey, suite à la décision de la COURLY prise en 1982 de réhabiliter le quartier. 103 logements du quartier Moncey sont réhabilités.

1988 : le Prisunic ferme ses portes. Il sera détruit en octobre 1989 pour laisser place à des projets dont la Ville de Lyon considère qu'ils permettront « *la liquidation du ghetto* » et de « *rendre la ville à la ville* ».

1996 : le CLIP, immeuble vitré qui remplace le Prisunic, sera livré après 7 ans de travaux qui ont enfermé le quartier, et qui ont abouti à la construction d'un immeuble « *cache-misère* » qui visibilise l'arrondissementalisation de la Guillotière en coupant Moncey de la place du Pont et du Sud du quartier.

1998 : suite à la commission Moncey, Raymond Barre opte en faveur du scénario de la réhabilitation du quartier, qui inclut un projet de quartier (et plus seulement un projet d'urbanisme) qui prenne en compte

les enjeux sociaux et culturels. Le projet de réhabilitation urbaine et de requalification sociale du quartier a été appliqué à partir de 2001 par l'équipe de Gérard Collomb.

Moncey aujourd'hui : une centralité en changement

Moncey reste, aujourd'hui encore, une centralité immigrée, et l'ethnisation dont il fait l'objet est toujours opérante. La présence de commerces ethniques, de bars sans alcool à la clientèle majoritairement maghrébine (et masculine), ainsi que les « hommes debout » de la place du Pont renvoient toujours l'image d'un quartier maghrébin. Les immeubles du quartier accueillent encore des familles immigrées et des habitants appartenant aux catégories populaires qui ont bénéficié des opérations de rénovation d'appartements loués dans le parc social.

Mais Moncey connaît également des évolutions dans son peuplement, qui se traduisent notamment par une présence importante d'étudiants (14) attirés par la centralité du quartier, sa proximité avec les universités et les possibilités de logement adaptées à leur situation. Ils bénéficient en effet de la résidence étudiante du CLIP, mais aussi d'un nombre important de petits logements (15) ainsi que de la présence d'hôtels meublés où ils côtoient des populations immigrées ou précaires. Cependant, ces « nouveaux nomades » (16) constituent une population que l'on cherche à attirer et à sédentariser. En effet, la présence d'étudiants sur un territoire est généralement considérée comme gage de son dynamisme, de son attractivité et de son rayonnement. Ainsi, le schéma de développement universitaire, porté par le Grand Lyon et l'Université de Lyon, prévoit d'affirmer et de renforcer la vocation étudiante de la Guillotière (et du 7ème arrondissement) pour en faire le « quartier latin » de Lyon.

On peut également observer, depuis une dizaine d'années, un phénomène de « gentrification » de Moncey qui se traduit par l'arrivée

sur ce territoire d'une population plus aisée qui entreprend généralement des travaux de réhabilitation de son logement. Cette gentrification est le fait de différents groupes sociaux plus ou moins progressistes. Elle s'accompagne généralement de mobilisations collectives qui peuvent conduire à la création de structures à vocation sociale et/ou culturelle. Ce phénomène est favorisé par l'importante desserte de Moncey en transports en commun, en continuité avec son rôle historique de lieu de passage qui a été conforté par l'arrivée du métro B (station Saxe-Gambetta) en 1981, du métro D (station Guillotière) en 1991 et du tramway T1 (stations Guillotière et Liberté) en 2001. Cette facilité de desserte s'ajoute à la proximité immédiate de la presqu'île et de la Part-Dieu. Toutefois, le prix de l'immobilier y reste plus attractif que dans d'autres quartiers centraux, permettant d'attirer des populations qui sont souvent plus dotées en capital culturel qu'en capital économique, et qui forment souvent la frange la plus « progressiste » des « gentrificateurs ».

Ces évolutions récentes confortent la présence historique d'une population hétérogène, même si la cohabitation de populations différentes en terme de classe sociale, de génération et d'ethnie ne va pas toujours sans heurts. La gestion de cette mixité est un des enjeux auxquels Moncey devra faire face, tout en évitant de creuser une fracture territoriale qui conduit les plus pauvres et les plus précaires à trouver des solutions de logement principalement dans les périphéries des grandes villes.

J. Dubief

(1) Ce texte a bénéficié des précisions apportées par **Jean-Luc de Ochandiano** concernant l'histoire des migrations à la Guillotière et à Moncey, notamment concernant les spécificités de l'immigration algérienne.

(2) Fernand Braudel, L'identité de la France, Tome 1 : « *Espaces et histoire* », Paris, Flammarion, 1990, page 290.

(3) Il s'étend sur 4 ha et accueille environ 3000 habitants (source INSEE, 2009).

(4) Forme créée par le tracé des rues.

(5) L'Hôtel des Passants créé en 1652 par le Consulat, accueille les voyageurs et les pauvres.

(6) Jusqu'au XIXe siècle, le pont de la Guillotière débouche directement sur la place du Pont, enjambant les îlots, territoires inondables en bordure de Rhône qui seront comblés au cours du XIXe siècle grâce à l'édification de digues. Bien que la place ait adopté le nom de Gabriel Péri, résistant communiste français, son ancienne appellation de place du Pont reste largement en usage.

(7) Les constructions en pisé sont composées de terre crue ; le mâchefer est un résidu solide issu de la combustion du charbon.

(8) Jean-Marc Berthet, La place du Pont à Lyon : archéologie d'un espace public et histoire sociale, Thèse de doctorat de sociologie, sous la direction d'Alain Tarrius, Université de Perpignan, 1997.

(9) Pascale Vidonne, Le quartier Moncey - Paul Bert à Lyon, un quartier du XIXe siècle, Mémoire de Maîtrise, Institut d'Histoire de l'Art, Université Lyon 2, 1992, page 79.

(10) Maurice Reinhard, « *Le quartier Moncey voit disparaître sans regret ses masures que remplacent de grands immeubles blancs* », Le journal du soir, 18 février 1954.

(11) La présence d'Algériens à Lyon date de la fin de la première guerre mondiale, au cours de laquelle ils ont été amenés pour servir de « *main d'œuvre coloniale* » dans les usines d'armement. Une minorité est restée après la guerre, constituant le point de départ de l'immigration maghrébine de la ville. Les Algériens ne commencent à constituer un groupe social qu'à partir des années 1920 et le quartier Moncey devient assez rapidement le point de gravité de ces migrants.

(12) Maurice Reinhard, Le journal du soir, op. cit.

(13) En France, cette ethnicisation d'une partie de la population, et du territoire auquel elle peut être identifiée, s'appuie généralement sur des hiérarchies culturelles héritées d'un mode de pensée colonial.

(14) Les étudiants représentent environ 30 % de la population de Moncey (source INSEE, 2009).

(15) Les logements d'une et de deux pièces représentent 48 % des logements du quartier ; les logements d'une pièce sont par ailleurs les plus nombreux, représentant à eux seuls 29 % des logements du quartier (source INSEE, 2009).

(16) Peu sont originaires de Lyon, ils n'y restent pas toujours longtemps et sont sujets aux migrations saisonnières pour retourner dans leur région ou pays d'origine pendant les week-ends et/ou les vacances scolaires.

LE QUARTIER MONCEY ... QUEL FUTUR POUR SON PATRIMOINE BÂTI ?

Place Gabriel Péri ou l'ex-place du Pont : le CLIP (Centre Liberté Péri) Derrière ce haut et double édifice dominant la place, aux façades courbes bardées de verre sur lesquelles viennent se mirer les états d'âme de la météo lyonnaise, se cache un vieux quartier. Dans ses étroites rues, ou plutôt ruelles, très animées, flanquées de nombreuses boutiques se mêlent dans une ambiance conviviale l'Orient et l'Occident. Cette convivialité, nous l'avons perçue chez ses habitants qui, toutes cultures confondues, nous ont ouvert les portes de leurs immeubles et invités à découvrir leur cadre de vie et des trésors patrimoniaux souvent indécélables depuis la rue.

Ils n'ont pas manqué de saisir l'opportunité offerte par cette rencontre pour nous exprimer leur profond attachement à leur quartier et les réflexions teintées d'inquiétude que leur inspire le projet qui se dessine pour «*la réhabilitation et la requalification* » de leur quartier.

Leur inquiétude pour leur propre devenir ici est compréhensible : ils n'ignorent pas que la réhabilitation et la requalification des Pentes de la Croix-Rousse ont poussé au départ les populations les plus modestes et attiré de plus aisées, séduites par le caractère atypique de son paysage urbain ...

Mais à quel paysage sont attachés les habitants de derrière le Clip ? Les façades qui se succèdent sont très contrastées. Certaines ont un petit air de famille emprunté à celles d'inspiration haussmannienne édifiées rue Impériale ou rue de l'Impératrice (1) et ailleurs aussi. Elles affichent le goût de leurs anciens propriétaires pour l'élégance et le prestige. Goûts qu'on relève dans l'emploi à profusion de la pierre de taille ornementée de motifs sculptés, par la présence du balcon unique réservé aux maîtres des lieux et surplombant une porte cochère ouvrant naguère le passage à des équipages équestres, par des



Façades haussmanniennes Photo SEL

garde-corps au balcon ou aux fenêtres en fonte moulée selon un dessin unique, par des stores en lames de bois à la lyonnaise, parfois encore en service aujourd'hui avec leurs lambrequins pendants et par les alignements de modillons sous les débords de toits, loin du regard.

Ce patrimoine atteste que ce quartier a porté un temps de belles lettres de noblesse avant de connaître un lent déclin. Aujourd'hui l'état



Ici une certaine recherche Photo SEL

d'entretien de ces belles façades, souligne que leurs maîtres n'ont plus les priorités ni même les moyens de ceux qui les ont édifiées.

D'autres façades reflètent l'image de maîtres peu enclins aux dépenses somptuaires, ni très attachés à l'image de leur statut social mais attentifs, en bon père de famille, aux rentes qu'ils pouvaient tirer de leur patrimoine. Néanmoins, cette disposition d'esprit les portaient à être



... et là, la modestie recherchée

Photo SEL

exigeants sur la solidité, gage de revenus futurs assurés, car on découvre derrière ces façades, de monumentales cages d'escaliers dont les limons et leurs supports cintrés sont entièrement taillés dans des blocs de pierre aux dimensions et masses impressionnantes. Ce patrimoine mérite d'être protégé.

Nos guides viennent à nous entraîner vers un immeuble qu'ils tiennent à nous faire découvrir au N° 11 de la rue Paul Bert. Bâti de pierre dorée jusqu'au toit, ses fenêtres aux linteaux en arc sont occultées depuis de nombreuses années, signe d'une mort lente programmée.

Le manque de respect à ce patrimoine suscite l'indignation. Ses



Un patrimoine à l'abandon

Photo SEL

pierres ont une histoire qui mérite d'être sauvegardée. Extraites de carrières à ciel ouvert ou souterraines dans les Monts d'Or, taillées aux dimensions d'après les plans de détail d'un calepineur, établis d'après les plans d'ensemble d'un appareilleur approuvés par l'architecte ou le maître d'œuvre.

Transportées jusqu'au chantier par une noria d'attelages, ces pierres sont confiées aux maçons venus de la Creuse et du Piémont qui les appareilleront soigneusement sous la supervision de l'appareilleur au prix de moult efforts physiques, de compréhension et d'abnégation sachant que leurs maîtres, n'admettaient aucune contestation et qu'aucun syndicat ne pouvait les entendre.

Cet édifice comme d'autres bâtis de pierre ont résisté aux furieux assauts du Rhône lors des inondations de 1840 et 1856 alors que leurs voisins construits en pisé étaient emportés. Résisteront-ils aux calculs de nouveaux maîtres animés par le goût du lucre ?

Mais pourquoi mettre à bas ce bel immeuble aux pierres dorées alors que notre pays connaît une crise aiguë du logement ? Nos architectes, nos entrepreneurs et leurs compagnons seraient-ils incapables de recréer de nouveaux espaces de vie derrière ces pierres voisines d'équipements tels que métro et tramway entre autres ?

Les décideurs en matière d'urbanisme ne prescrivent-ils pas la

« densification urbaine » pour faire l'économie d'une dispersion des équipements collectifs ? La sauvegarde de cet immeuble s'inscrirait bien dans ce concept et l'argument d'une nécessaire démolition pour « aérer » le quartier Moncey est dépourvu de pertinence puisque la nouvelle et très proche rive gauche du Rhône, récemment aménagée offre ses larges espaces à tous les Lyonnais.

Enfin, si un projet de démolition devait être mis à exécution on pourrait alors bien s'interroger sur le sens du « développement durable ». La pierre est éternelle ... La sauvegarde de ces murs de pierres dorées payées en pièces d'or et leur nouvelle destination engendrera de belles économies et les futures générations se réjouiront de les recevoir en héritage.



Derrière le CLIP ...

Photo SEL

Certes, le bâti du quartier Moncey a besoin d'être remis à niveau. Mais il faut, ici, s'interdire d'entreprendre des opérations comme celles qui ont menacé l'existence du Vieux Lyon ou entraîné la disparition d'une partie du quartier Mercière. Ces quartiers sont devenus des fleurons du savoir-faire de nos architectes, entrepreneurs et de leurs compagnons mais aussi des atouts économiques pour notre cité. Le quartier Moncey a aussi besoin

d'accompagnements qui pourraient être :

- un plan de ravalement des façades,

- un suivi de l'état des enseignes et devantures de boutiques délaissées ou « réaménagées » sauvagement.

Il a aussi besoin d'un accompagnement, économique : « ... un patrimoine, aussi considérable soit-il, ne peut se suffire à lui-même. S'il n'est pas entretenu et mis en valeur, il n'est qu'une illusion, un champ de ruine... » affirma M. Jean-François Carenco, Préfet de la Région Rhône-Alpes et du Rhône lors de son discours à l'occasion de la cérémonie de signature de la Convention Patrimoine 2012-2016, entre l'Etat et la Ville de Lyon, le vendredi 6 mars 2012, dans les salons de l'Hôtel de Ville et à laquelle nous avons été invités.

Un avertissement sans frais : hériter et transmettre un patrimoine ne va pas sans sacrifices...

Le quartier Moncey les mérite bien.

Raymond MOTTE

(1) Anciennes dénominations, sous le Second Empire, des rues de la République et du Président Edouard Herriot.

LE QUARTIER DU BATIMENT

Le quartier Moncey a longtemps été étroitement associé à l'activité du bâtiment. En effet, dès le 19^e siècle, on peut trouver, dans cet espace urbain de taille réduite, une très forte concentration d'ouvriers, de petites entreprises et de syndicats dépendant de ce secteur d'activité.

Cette spécialisation du quartier est le résultat de plusieurs facteurs. Tout d'abord, les matériaux de construction arrivés par le Rhône ont, pendant longtemps été déchargés au pied de l'unique pont construit sur ce fleuve, le pont de la Guillotière, mais du côté de la rive gauche qui s'est peu à peu transformé en un espace de taille de pierre, de stockage et de découpe des grumes, et en un lieu d'implantation de fours à chaux et à plâtre. D'où le nom de « quartier du plâtre » pour désigner cet espace au moment où il commence à s'urbaniser au début du 19^e siècle, et la présence jusqu'au cœur des années 1920 d'un four à chaux en activité au croisement des rues Villeroy et Molière (portion devenue aujourd'hui la rue Pierre Bourdan) dont la destruction a permis l'édification du groupe scolaire Painlevé. L'activité liée aux matériaux de construction a ensuite été renforcée quand les entre-



La maison du peuple et le syndicat des maçons CGT unitaire

ADR - 069 7Fi_000003 - détail

prises de menuiserie et de charpente ont été interdites sur le territoire de Lyon après le très important incendie qui a ravagé les rues Sala et Sainte-Hélène en 1828. La plupart d'entre elles se sont alors réfugiées dans les faubourgs, et en particulier sur la commune de la Guillotière, suivie par une partie de la main d'œuvre qui y travaillait.

Mais, au milieu du 19^e siècle, les ouvriers du bâtiment n'ont pas encore véritablement colonisé les rues du petit quartier qui est né quelques décennies auparavant au nord de la place du Pont (actuelle place Gabriel Péri). La plupart habitent encore dans les nombreux garnis de la Presqu'île qui a conservé une allure médiévale et dont certaines portions sont relativement dégradées. Le quartier situé aux abords de l'Hôtel-Dieu, en particulier, loge des centaines d'ouvriers migrants du bâtiment dans des chambrées où ils se réunissent bien souvent par origine géographique et par métier. Mais la profonde rénovation du centre-ville entamée sous le Second Empire va brutalement changer la donne. La percée des rues Impériales et de l'Impératrice (devenues les rues de la République et Edouard Herriot) et l'alignement des rues adjacentes, la construction de bâtiments cossus inaccessibles aux bourses populaires, conduisent une grande partie des ouvriers et des petits entrepreneurs, qui dominent dans le bâtiment, à quitter la partie orientale de la Presqu'île qui a été la plus touchée par l'haussmannisation de Lyon. Nombre d'entre eux se



Le four à chaux construit à l'angle rue Villeroy – Molière (portion devenue P. Bourdan), en 1926, avant sa destruction

ADR - 069 7Fi_000003



La rue Villeroy en 1908, vue de l'angle de la rue Molière (actuelle Pierre Bourdan)
AML - 947WP3 - 184

contentent alors de traverser le Rhône pour trouver refuge sur la rive gauche. Les petits patrons et les ouvriers du bâtiment s'installent logiquement à proximité des entreprises de matériaux de construction, dans les rues Moncey, Villeroy, Marignan, de l'Épée, etc, qui deviennent l'épicentre de cette industrie à Lyon. Dès les années 1860, on y trouve, en particulier, de nombreux garnis de maçons limousins, de plâtriers-peintres et de paveurs piémontais ou de vitriers tessinois qui pratiquent encore des migrations saisonnières entre leur région d'origine et Lyon pendant la belle saison. La place du Pont se transforme d'ailleurs peu à peu en une « place de grève » informelle pour le recrutement des maçons et la rue Paul-Bert pour l'embauche des plâtriers.

Dans les décennies qui suivent, ces migrations pendulaires tendent à se transformer en un exode rural qui conduit progressivement ces ouvriers à s'implanter définitivement dans le quartier pour y fonder un foyer, et toute une vie liée aux métiers du bâtiment s'y construit peu à peu. Des cafés tenus par des « gars du bâtiment » se mettent alors à mailler le nord de la place du Pont et servent de lieux de sociabilité

aux ouvriers de cette industrie. Certains de ces établissements servent d'ailleurs de lieux de réunion pour les syndicats du bâtiment, qui naissent à cette époque, et pour les organisations compagnonniques qui sont encore très présentes dans le bâtiment. C'est le cas, par exemple, du café du 34 rue Villeroy créé vers 1910 par le maçon corrézien Léon Dars affilié à l'Union compagnonnique.

Peu à peu, le centre de gravité du bâtiment s'est élargi et déplacé vers la place Guichard. Mais, à la veille de la Seconde Guerre mondiale, nombreux sont encore les menuisiers, les plâtriers ou les maçons à habiter le quartier et l'on trouve encore quelques cafés liés au bâtiment comme celui installé au 32 rue Moncey, qui sert de lieu de réunion aux compagnons menuisiers et porte, pour les initiés, le nom évocateur de « Aux renards joyeux ». Par ailleurs, les syndicats ouvriers du bâtiment, très puissants à l'époque, sont implantés tout autour de ce petit espace urbain, et quelques fois en son cœur, comme le syndicat des maçons CGTU qui a son siège à la Maison du Peuple de la rue Pierre Bourdan.

J-L Ochandiano



Une trace encore visible de cette ancienne présence des métiers du bâtiment dans le quartier Moncey

Photo SEL

Au n° 4 rue Paul Bert, une imposante porte cochère est encadrée de céramiques à l'enseigne THORRAND.

Fin 19ème siècle, on note à cette adresse, dans les *Indicateurs Lyonnais Henry*, les bureaux du représentant Héraud de l'agence de travaux Thorrand & Cie, Ciments & Chaux Hydraulique, dont les entrepôts sont alors situés 141-143 rue Molière et sur le bas port, quai de La Guillotière ainsi qu'à la Croix-Rousse, 18 rue St-Augustin.



en-tête d'une facture datée de 1899

D. Boissat

L'abat-jour à la lyonnaise et son lambrequin

Un petit patrimoine urbain méconnu à sauvegarder

De l'autre côté du Pont du Rosne, jusqu'en 1852 on était dans un autre monde, politique et/ou administratif, mais on traversait facilement, y compris pour se divertir sur la rive gauche ; les influences et modes lyonnaises ont aussi traversé le pont. On traversait, mais certains ont été obligés d'y demeurer à la suite de catastrophes ou lorsque les grandes percées de la Presqu'île furent réalisées.

Le bâti est semblable à celui de Lyon dans sa simplicité, les façades sont hautes, percées de nombreuses fenêtres ; si on n'y signale pas de « canuts » le peuple d'artisans, d'ouvriers a lui aussi besoin d'air, de lumière dans un réseau dense de constructions et de rues étroites.

Dès la fin du XVIII^{ème} siècle, pour occulter les fenêtres, Lyon a fait le choix de privilégier le **store** plus adapté aux façades « percées » que le volet ou la persienne qui se rabattent sur le mur et nécessitent de larges trumeaux.

L'abat-jour à la lyonnaise, store à lamelles qui s'empilent verticalement, que l'on trouve en nombre depuis la mi-XIX^{ème} a perduré dans la ville et se pose encore sur des réhabilitations modernes malgré l'apparition de la persienne métallique pliante dans les années 1890 et les multiples présentations contemporaines de la persienne.

Pour protéger le store on installe en haut de la fenêtre un **lambrequin** appelé parfois baldaquin, dont la fonction première est de protéger, du vent et de la pluie, les lamelles de bois du store remonté ; d'abord une simple

planche de bois dont le bord libre est festonné, puis chantourné, incisé, pour remplir une seconde fonction esthétique de décoration de la façade.



Lambrequins cintrés ou droit selon l'étage

Photo SEL

L'apparition et le développement des fontes d'ornement va donner à la fin du XIX^{ème} une profusion de modèles, que l'on choisit sur catalogue, installés sur les immeubles soignés et bourgeois (cf les rues de l'Impératrice et Impériale, nos actuelles rue de la République et Edouard Herriot ou, suite à l'implantation de la Préfecture sur la rive gauche, tout le quartier adjacent notamment avenue de Saxe, cours de la Liberté et les quais).



Ici simplicité élégante ...

Photo SEL

Le quartier Paul Bert-Moncey marque son appartenance à la sphère lyonnaise des lambrequins : nombreux immeubles simples avec essentiellement des lambrequins de bois, et des immeubles soignés, plus tardifs, présentant des lambrequins de fonte de modèles courants dans la ville ; la recherche décorative de certains montre l'intérêt pour ce petit mobilier de façade et s'épanouit au 23 de la rue Paul Bert où l'immeuble de 1830, présente sur

5 étages trois modèles « assortis » de lambrequin de bois et notamment ces 21 hauts lambrequins cintrés – 7 travées sur 3 étages – d'un modèle jamais rencontré à ce jour dans l'agglomération lyonnaise.

Hélas à y regarder de plus près, on fait le même triste constat que partout dans la ville ; on peut anticiper la quasi disparition des lambrequins si leur sauvegarde ne devient pas prioritaire :

– les stores sauf deux ont disparu. Certains ont été remplacés par un store plastique à enroulement et, même si le lambrequin est conservé, la façade a perdu son unité « historique ».

– 3 lambrequins manquent déjà au 1^{er} étage.



Plus loin lente décrépitude

Photo SEL

Les lambrequins étaient souvent posés a posteriori comme vraisemblablement sur cette petite maison avec lambrequin de toit qui n'a que quatre fenêtres mais deux modèles de lambrequins.



Photo SEL

Pourtant au 16 rue Moncey un immeuble de 1900 soigné : décoration architecturale, fronton brisé, corniches. Récemment restauré il présente maintenant une



Belle façade lyonnaise

Photo SEL

belle façade lyonnaise, même si ses lambrequins en tôle sont d'un modèle courant

Peut-on sauver les lambrequins ?

La création en 1990 des ZPPAUP (Zones de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager) lors de la rénovation des pentes de la Croix Rousse, encourageait leur conservation. Aujourd'hui le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine du Rhône dans sa fiche conseil sur les systèmes d'occultation précise d'une part :

*« Les jalousies et lambrequins qui demeurent des spécificités architecturales de Lyon et de ses environs, devront impérativement être maintenus ou recréés, sur les immeubles destinés à recevoir ce type d'occultation. **En aucun cas cette règle ne pourra être remise en cause.** »*

D'autre part :

*« Les volets roulants s'accompagnent nécessairement d'un coffre dissimulant le mécanisme. Prévu dès la construction, il s'intègre à la maçonnerie. Rapporté sur des constructions existantes, le coffre est implanté à l'extérieur des baies, souvent en saillie sur la façade. **Il s'agit en fait, d'une greffe d'un corps étranger à l'architecture du bâtiment : à proscrire absolument.** »*

(voir page 19 photo de droite, l'exemple à ne pas suivre)

A découvrir à deux pas de la place du Pont, l'immeuble le plus remarquable de la ville en matière de lambrequins : un immeuble bourgeois de 1875 en bout d'îlot, rue Montebello / place Jutard / cours Gambetta :

230 lambrequins de fonte moulée sur 5 étages ! Plus l'étage des combles aux lambrequins de bois.

Exemple de l'heureuse conjonction du plan couleur de 1989 des quais du Rhône « palette bleu et gris », de la volonté du propriétaire et de la possibilité d'assumer un chantier de 2 millions de francs.

Pour conserver aux façades des immeubles « à lambrequins » leur cohérence, leur caractère et leur charme lyonnais, qu'ils soient simples, soignés ou bourgeois, la réglementation existe, la prise de conscience de cette nécessité est de plus en plus forte. Encore faut-il que les aspects urbanistiques et économiques puissent être dépassés et l'on accomplira de petits miracles.

S. Dufour



230 lambrequins de fonte sur 5 étages et 3 façades !

Photo SEL

Sous les crépis, la pierre dorée ...

La plupart des immeubles du quartier Moncey construits au 19^{ème} siècle sont en pierres calcaires provenant des carrières de la région : Monts d'Or, Beaujolais et Bugey.

La pierre jaune des Monts d'Or : elle provient des carrières qui dominent la Saône, à l'extrémité orientale du massif, entre Couzon et Albigny.

La pierre jaune de Couzon a été formée à l'ère secondaire, période du Jurassique, époque moyenne (Dogger), étage de l'Aalénien, il y a 182 à 173 millions d'années. Une mer intérieure recouvrait la région. Les débris organiques et les coquillages se sont accumulés sur plus de cinquante mètres d'épaisseur. Cependant, les conditions variant, les couches ne sont pas homogènes : on trouve d'abord des marnes, puis le calcaire à entroques appelé localement **charveyron**, puis le calcaire à bryozoaires, et enfin une couche de ciret : alternance de calcaire marno-siliceux et de marnes qui s'est formé à la même ère, période, époque mais à l'étage du Bajocien, il y a 175 à 170 millions d'années.

La couleur jaune orangée est due à la présence d'oxyde de fer. L'épaisseur des bancs de roches homogènes est faible, on ne peut donc guère extraire des blocs de grandes dimensions. La résistance mécanique et la résistance aux intempéries sont relativement faibles. On a utilisé cette pierre pour **des encadrements de portes et de fenêtres de petites dimensions** et surtout pour des **moellons** de dimensions variables qui constituent les murs.

La pierre grise des Monts d'Or : elle provient des carrières de Saint Fortunat, quartier du village de Saint Didier au Mont d'Or. La pierre grise des Monts d'Or a été formée à l'ère se-

condaire, période du Jurassique, époque inférieure (Lias), étage du Sinémurien, il y a 197 à 195 millions d'années. A cette époque, dans la région, la mer, globalement chaude, est ouverte vers le large, peu profonde : quelques mètres à quelques dizaines de mètres. On est dans « l'agitation des vagues ». Les couches sédimentaires du Sinémurien recèlent une remarquable abondance de fossiles, en particulier un genre d'huître : **la gryphée**, d'où le nom de « calcaire à gryphées ». On trouve aussi des coquillages bivalves, des gastéropodes (escargots) et des céphalopodes : ammonites, bélemnites et nautes. La coloration grise, d'ailleurs plus ou moins foncée suivant les bancs, est due à la présence de sels ferrugineux et de **bitume** provenant de la décomposition d'organismes végétaux divers.

La résistance mécanique et la résistance aux intempéries sont bonnes. On a utilisé cette pierre pour des **encadrements de portes et de fenêtres de grandes dimensions** et surtout pour des **marches d'escaliers**. Après un polissage, on l'a utilisée pour réaliser des cheminées, des tables. On l'a souvent appelée le « **marbre de Lyon** ».



Photo SEL



Marches d'escalier, 8 rue Paul Bert.

Photo SEL

La pierre blanche de Lissieu et de Lucenay : Lissieu se situe à l'extrémité nord-ouest du massif du Mont d'Or. Lucenay se trouve sur l'autre rive de l'Azergues, à l'extrémité sud-est du « **Beaujolais des Pierres Dorées** », au sud d'Anse.

Les pierres des carrières de Lissieu et de Lucenay sont du calcaire **oolithique** formé à l'ère secondaire, période du Bathonien, il y a 168 à 164 millions d'années.

Oolithique veut dire composé totalement ou en partie de petits grains sphériques formés de couches concentriques successives.

Cette pierre est blanche et demi dure, donc **facile à tailler et à scier**. Elle est aussi intéressante par sa **résistance aux intempéries** et par **l'épaisseur de ses bancs**. On peut **tailler des blocs de taille importante**. A Lyon, par exemple, la basilique d'Ainay, la cathédrale Saint Jean le Palais Saint Pierre sont en pierres de Lucenay.

La pierre de Villebois :

Villebois est situé au sud-ouest du **Bugey**, sur la rive droite du Rhône, au sud-est de Lagnieu. Les pierres des carrières de Villebois et de Montalieu (en face de Villebois mais sur la rive gauche du Rhône) sont du calcaire formé à l'ère secondaire, période du Jurassique, étage du Bathonien, il y a 168 à 164 millions d'années.

La pierre de Villebois est connue sous le nom de « choin », qui serait une altération de l'expres-



support escalier en pierre de **Villebois** et marches en pierre de **Saint Fortunat** (8 rue Paul Bert)

Photo SEL

sion « pierre de choix ». C'est un calcaire dur, à pâte fine, blanc avec des traînées rameuses de teinte plus foncée que les géologues appellent joints stylolithiques. Il résiste bien à l'érosion. Les bancs sont parfois épais et permettent l'**extraction de blocs de grandes dimensions** : par exemple, l'obélisque de Villebois érigé en 1889 pour le centenaire de la Révolution de 1789 est un bloc monolithe de 42 ton-



Encadrements des grandes ouvertures du rez-de-chaussée en pierre de **Villebois**, encadrements des fenêtres et moellons du mur en pierre jaune des Monts d'Or.

On remarque la forme en « **queue d'aronde** » des grandes « clefs de voûtes » du rez-de-chaussée. Cette forme permet de faire tenir des grands blocs et de répartir les forces dues au poids des murs selon deux composantes, l'une verticale, l'autre horizontale.

Photos SEL

nes et serait la plus grande pierre taillée extraite d'une carrière française.

A Lyon, la pierre de Villebois a beaucoup été utilisée pour les monuments et les bâtiments dans tous les quartiers construits au **19^{ème} siècle**. Le Palais de Justice quai Romain Rolland et les facultés quai Claude Bernard par exemple.

J-G Lathuillère



LE CHARME DISCRET DES ARRIERE-COURS

La précision de domiciliation “sur rue” ou “sur cour” avait autrefois une connotation plutôt positive pour la première et plutôt négative pour la seconde. C’était peut-être alors justifié pour des raisons de facilité d’accès, et aussi d’apparat des façades, avant l’ère du “tout automobile” qui a considérablement modifié la donne et inversé les valeurs.

Si l’on se réfère à la définition du dictionnaire TLF (1), l’arrière-cour est cette “*cour située à l’intérieur ou sur l’arrière d’un bâtiment et aménagée de manière à donner du jour ou à servir de dégagement*”, et de fait, avec le temps, elle est devenue un lieu plutôt réservé, sinon protégé, même si parfois encore considéré quelque peu suspect de secrets plus ou moins honteux, puisque soustrait au premier regard de la rue.

Mais comme dans d’autres quartiers anciens de Lyon qui ont connu ce même soupçon de vieilleries indignes (2), les arrière-cours des îlots Moncey réservent quelques aimables surprises.

Le visible

Au cœur d’un bâti que l’on s’imagine dense et ramassé, parmi les lieux plaisants de répit et d’agrément, on y entr’aperçoit un jardin, îlot rescapé de

verdure, une terrasse faisant pont entre deux corps de bâtiments, havre de paix qu’on atteint à mi-hauteur d’escalier, et par laquelle on a envie de trabouler entre les axes de circulation des rues animées que sont Moncey & Paul Bert.

— On est à la fois déconcerté et ravi de voir, en plein centre ville, des maisons en pierres dorées, de cette construction et de ces matériaux qu’apprécient les touristes amateurs d’authenticité dans les villages de la campagne des Mont d’Or. Pour la plupart,



Un petit jardin ... inattendu

Photo SEL

On y découvre des puits de lumière entourés de façades modestes qui ont cependant conservé leur caractère lyonnais avec leurs fenêtres à lambrequins et jalousies en bois.

elles ont été ajoutées en arrière-cour dans les années 1825 à 1880 (3) avec l’aval des autorités administratives qui “se *transportaient sur les lieux*” pour juger incontinent de l’opportunité de la construction, reconstruction ou de l’exhaussement de maisons ou d’immeubles de rapport.



Une terrasse

Photo SEL



Des puits de lumière

Photo SEL



Maison en pierres dorées

Photo SEL

– Des puits & des pompes y sont encore visibles, témoins d’usages et d’accès anciens à des nappes d’eau peu profondes.



Pompes

Photos SEL



L’invisible

L’arrière-cour, tout comme dans le Vieux Lyon, c’était aussi, en dehors des cafés, un de ces lieux propices aux spectacles de marionnettes, qui n’ont, malheureusement, laissé de traces patrimoniales que dans les archives locales. Les constructions étant, par nature, mobiles et transportables de place en place, pour le plaisir des Lyonnais, il n’en reste aucun vestige encore visible in situ.

C’est au n° 8 de la rue Paul Bert, sur cour, que l’on repère la trace d’un théâtre **Guignol** accolé au nom de DENIS (4). La presse locale et une affiche conservée au musée Gadagne font la publicité de spectacles de parodies du **NOUVEAU GUIGNOL, 8 rue Paul Bert**, produites par le marionnettiste DENIS VALENTIN dans les années 1894-1895. Ce même DENIS VALENTIN OU VLENTIN avait précédemment joué ces parodies au 48 cours Morand jusqu’en 1893, et après la rue Paul Bert, il rejoindra en 1899 le théâtre du Gymnase, des lieux bien connus des amateurs de Guignol. En 1914-15, associé avec sa femme et M DURAFOUR, “tous trois ex-artistes au Théâtre du Gymnase”, Il offre ses services aux “directeurs d’hôpitaux et d’ambulances de la région lyonnaise, désireux de récréer leurs malades”.



Affiche Nouveau Guignol 8 rue P. Bert
Musée de Gadagne N° INV N 439.3

Les parodies sont inspirées d’œuvres théâtrales, d’opéras et d’opéras-comiques tels que *Lohengrin*, *La dame aux Camélias*, *Faust*, *Si j’étais roi*, la favorite... qui se jouent au même moment dans les grands théâtres de Lyon comme en témoignent quelques-unes des annonces de spectacles.



Le nouveau Lyon 04-02-1895



Affiche de la parodie « Si j’étais roi »
Musée Gadagne, N° INV SN278.71

Ci-dessus une des nombreuses affiches de Fernand OLDRA, par ailleurs concepteur de décors de Guignol, et qui vécut dans le quartier Moncey, ainsi que le rappelle la plaque ci-dessous, inaugurée le 30.03.1974, au n° 33 de la rue Villeroi.



Photo SEL

Mais où ce petit théâtre se situait-il précisément ?

Intrigante question, car il y a là, deux arrière-cours et, à la même époque, à cette adresse, était hébergée sur 3 étages dans des appartements donnant sur la rue Paul Bert, une école laïque de filles. Or, dans les baux successifs passés entre la Ville de Lyon et les différents propriétaires de 1880 à 1933, aucune mention n'est faite de ce théâtre alors qu'il y est spécifié, à plusieurs reprises, que *"le bailleur s'engage à ne laisser habiter le restant de la maison que par des gens tranquilles, de bonnes mœurs et n'exerçant aucune profession insalubre ou incommode pouvant contrarier la bonne tenue de l'école par les émanations, le bruit ou toutes autres causes que ce soit"*. Comment Denis Valentin a-t-il réussi à obtenir une autorisation de *"faire jouer un Guignol"* dans l'arrière-cour d'une école, d'autant que le répertoire choisi n'était pas toujours destiné à un public familial et que 90% des pétitionnaires qui sollicitaient une autorisation après 1850 se voyaient opposer un refus (5), notamment s'ils étaient domiciliés à La Guillotière ? Affaire à suivre...

La configuration de double arrière-cour du 8 rue Paul Bert n'est pas unique, cette profondeur se retrouve aux n° 4 & n° 6 de cette rue et elle a même donné lieu, en 1938, à un projet de construction de cinéma de 300 places, au n° 4 rue Paul Bert avec sortie de secours au n° 6 : les bureaux de la direction du cinéma se situant au niveau des locaux de la 1ère arrière-cour, aux murs encore actuellement décorés de céramiques. Ce projet reçut un avis défavorable pour raison de sécurité et de fermeture des portes du n° 6 à 21 h selon le règlement de police alors en vigueur.



Plan du projet de cinéma
AML 1273WP026



Première arrière-cour, 4 rue P. Bert
Photo SEL

Voilà un exemple, parmi d'autres, de mutation avortée de l'industrie du ciment & du bâtiment à celle du cinéma & du spectacle (6) au bénéfice essentiel du commerce qui maintenant anime et dynamise toute la rue Paul Bert et au delà, tout l'ancien quartier du Plâtre.

D. Boissat

(1) Trésor de la Langue Française Informatisé : <http://atilf.atilf.fr/>

(2) Régis Neyret cite des propos sans ambiguïté tenus par le maire Edouard Herriot lors du conseil municipal du 7 mars 1938 sur le classement de maisons du Vieux Lyon : *«La ville avait en effet prévu d'acquérir et de démolir une partie de ces immeubles pour agrandir les voies, et créer un vaste jardin public permettant de "dégager la cathédrale jusqu'à la colline de Fourvière". (...) "ces maisons ont fait l'objet de la protection d'un dilettante. Au nom du conseil unanime, j'enverrai une lettre de protestation au ministre pour attirer son attention sur ce qu'il y a d'artificiel, d'imprévu, de paradoxal, et j'ajouterai même de fausement esthétique, dans les conceptions qui ont motivé ces inscriptions". Lors d'une autre séance du conseil municipal, Edouard Herriot avait déclaré : "le vieux Lyon est un ramassis de taudis, tout juste digne de l'équarrisseur".»*

(3) AML PCA - 4WP080 2

(4) annuaires HENRY, FOURNIER

(5) dossier ADR UT180

(6) Suite à la démolition de la Brasserie de La Guillotière, un autre projet de cinéma "Victoria" avait été refusé en 1927 au motif d'agrandir la place du Pont "pour former un demi-arc de cercle de 75 m de rayon", ce qui explique l'architecture très particulière du fameux Prisunic ouvert en 1937.

bibliographie

Paul Fournel, *Guignol : les Mourguet*, Ed. Lyonnaises d'Art et d'Histoire, 2008

Régis Neyret, «Du monument isolé au "tout patrimoine"», *Géocarrefour* [En ligne], vol. 79/3 | 2004, mis en ligne le 12 mars 2008. URL : <http://geocarrefour.revues.org/746>

Denis Valentin *Le Noël de Guignol ou l'auberge des fantômes : drame comico-burlesque en 1 acte*, D Valentin, réimpression de l'édition de 1919, Charvet imprimeurs 2000.

Un autre patrimoine lyonnais à préserver : l'ancien Hôtel de Milan et son extraordinaire galerie

Qui imaginerait qu'au 8 place des Terreaux, à l'emplacement de l'actuel « 66 Road-Café », se trouvait autrefois le hall d'accueil d'un des plus grands hôtels de la ville : **l'Hôtel de Milan**. Ce hall était surmonté d'une étonnante galerie en stuc dont la plus grande partie est encore visible depuis les étages de l'immeuble. On peut se faire une idée de l'ancienne splendeur de cette cour intérieure grâce à une maquette, au 1/12^e, exposée au Musée de la Miniature à Saint-Jean.

Transformé vers 1750 en « *Maison pour Voyageurs* » sous le nom d'Hôtel de Milan (1), le bâtiment reste propriété de la famille Lacroix-Laval jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Pendant la période révolutionnaire il devient un temps « *Maison de la Liberté, ci-devant Hôtel de Milan – place de la Liberté* ».

Moins prestigieux que le fameux **Hôtel de l'Europe** (2), il n'en est pas moins très prisé des voyageurs fortunés. Son succès lui vaut plu-

Les fameux lambris de la galerie ont vraisemblablement été réalisés vers 1890 par le décorateur-sculpteur **Jules Mazzoni** (1852-1895), installé avec son frère au 54 quai de l'Hôpital (4). En 1900, l'Hôtel de Milan appartient à la Veuve Millet. Les publicités de l'époque vantent un « *Hôtel de 1^{er} ordre à proximité du Grand Théâtre et au centre du commerce de la soierie* ». Pourtant, le déclin semble s'annoncer. En 1904, un certain Huart devient propriétaire et l'hôtel fait restaurant (5), cependant, il semble qu'il ait fermé ses portes dès l'année suivante puisqu'il n'apparaît plus dans les annuaires lyonnais de 1906 (6).

Quelques années après la fermeture de l'hôtel, le hall d'accueil est coupé en deux à mi-hauteur par une dalle de béton. La partie basse accueille vers 1913 le **cinéma « Les Terreaux »**. Ce cinéma devient parlant à partir de 1930 et prend le nom de son propriétaire-fondateur, Monsieur Lextrat.

En 1972, son nouveau propriétaire, Monsieur Bouvet, lui donne le nom de « **Zoom** » en se faisant une spécialité des films de karaté. Une deuxième salle est créée en 1981, mais signe des temps, le cinéma doit à son tour fermer ses portes en 1988. La salle principale devient une salle de billard.



Un magnifique hôtel ... en piteux état !

Photo SEL

En 1715, un immeuble d'habitation implanté sur ce site est acquis par Jean Boussin, dit de la Croix, trésorier de France à Lyon. Le rachat du château de Marcy l'Étoile en 1723 lui permet d'obtenir le titre de seigneur de La Val. Il prend alors le nom de **Lacroix-Laval**, premier d'une longue lignée de notables, dont le plus illustre, Jean de Lacroix-Laval (1782-1860), fut maire de Lyon et député du Rhône.

sieurs agrandissements. En 1846, il s'étend à l'immeuble voisin du 6 rue Sainte Catherine. Il comprend alors 47 pièces sur la place des Terreaux et 18 dans la rue Sainte Catherine (3). Dans le « **Guide des étrangers** », de 1860, l'hôtel est qualifié de « *bonne table d'hôte* ».



Détail du décor

Photo SEL

Quant à la partie haute avec sa somptueuse galerie, elle reste en l'état, protégée par une frêle verrière. Le décor d'origine est toujours visible, mais on constate à chaque visite qu'il se dégrade davantage.

L'association « Sauvegarde et Embellissement de Lyon » tient à atti-

rer l'attention du public sur cet élément du patrimoine lyonnais, unique en son genre, mais à l'avenir bien incertain.

L'autre « Hôtel de Milan »

Il faut noter qu'une maison située à l'angle de la rue Grenette et de l'actuelle rue de la République, s'est

aussi appelée « Hôtel de Milan ». Elle a disparu lors du percement de la rue Impériale. C'est dans cette maison, aussi nommée « Hôtel des Générales », que le consulat (sorte de conseil municipal sous l'ancien régime) se réunit de 1559 à 1576.

D. Lang



Maquette de l'Hôtel de Milan, réalisée au 1/12 par Dan Ohlmann (Musée de la Miniature, rue St Jean) Photo Dan Ohlmann

(1) Selon les nombreux documents réunis par Jean-Pierre Gasnier et que Jean-Luc Chavent nous a aimablement transmis.

(2) Situé au 1 de l'actuelle rue Chambonet. Il fut réalisé à partir de 1653 et agrandi sous Bonaparte, époque où il devint hôtel. Il reçut au fil des temps de nombreux hôtes illustres et ferma ses portes en 1923.

(3) Dans « Recensements annuels » mis en ligne par les Archives Municipales de Lyon.

(4) Séverine Penlou dans sa thèse de doctorat d'Histoire « Rôles et fonctions de la sculpture religieuse à Lyon de 1850 à 1914 » cité par Gérard Corneloup dans le « Dictionnaire Historique de Lyon ». Actuellement quai Jules Courmont.

(5) « Indicateur Lyonnais Henry » 1900 et 1904.

(6) Dans le « Dictionnaire de Lyonnaises », Louis Maynard.

SAUVEGARDE et EMBELLISSEMENT de LYON

www.lyonembellissement.com

Président	Secrétaire Général	Trésorier
Jean-Louis PAVY 51, rue de la bourse 69002 LYON Tel : 04 72 16 07 14	Raymond MOTTE 32, imp. de Grange-Haute 69540 IRIGNY Tel : 04 78 46 07 47	Jean-François MAILLET 48, rue E. Richerand 69003 LYON Tel : 04 69 70 72 83

Vous aimez votre cité ? Adhérez à :



**SAUVEGARDE et
EMBELLISSEMENT de
LYON**

Cotisation 25 €

Siège : MAISON RHODANIENNE de l'ENVIRONNEMENT
32, rue Ste Hélène 69002 LYON
N° SIREN : 322 521 196 N° SIRET : 322 521 196 00020
Directeur de la publication : J. L. PAVY